



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers

Question écrite n° 63866

Texte de la question

Mme Conchita Lacuey appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le mécontentement et la mobilisation des infirmiers au sujet de la création d'un ordre infirmier. Ainsi, lors des élections qui se sont tenues en 2008 pour la création de cet ordre, les personnels infirmiers y ont faiblement participé, car il ne correspond pas à leurs attentes. Ils réclament, par contre, l'abrogation des lois portant création des ordres professionnels, la prise en compte de leur besoin de reconnaissance de leurs qualifications, de la pénibilité de leur profession, et une meilleure prise en compte de leur salaire. Aussi, elle lui demande si le Gouvernement envisage d'abroger les lois portant création de cet ordre.

Données clés

Auteur : [Mme Conchita Lacuey](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63866

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2009, page 10798

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)